

*Bannie du royaume de Valérie Roch-Lefebvre*  
*Chienne de Marie-Pier Lafontaine*

Laurence Perron

Numéro 271, hiver 2020

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/93004ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Spirale magazine culturel inc.

ISSN

0225-9044 (imprimé)

1923-3213 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Perron, L. (2020). Compte rendu de [*Bannie du royaume de Valérie Roch-Lefebvre / Chienne de Marie-Pier Lafontaine*]. *Spirale*, (271), 43–45.



On pourrait dire des textes *Chienne* et *Bannie du royaume* qu'ils se répondent comme le feraient deux photographies tirées d'un même ruban de négatifs, qu'ils sont des actualisations jumelles d'une même pellicule, celle des violences inaugurales de l'enfance.

finalement que la misère d'« une personne qui aurait voulu écrire et être libre, sans enfants ». De ces velléités créatrices, il ne restera qu'un ensemble de traumas et de toiles inachevées où Jeannine figure « langue coupée et prunelles percées », signe de son musellement, mais également préfiguration de celui qu'elle infligera à sa descendance. Dès lors, la phrase dextrement travaillée de Roch-Lefebvre, sa précision aiguë et maîtrisée semblent ouvrir à cet ensemble d'individus dépourvus de discours articulé un espace où enfin régner, les extraire du babil téléphonique, du silence apathique, des murmures soupçonneux ou des cris de détresse auxquels ils sont d'ordinaire cantonnés.

Une conjuration du silence similaire paraît être à l'œuvre dans *Chienne*. Après tout, l'incipit annonce clairement que « [p]armi toutes les lois du père, il y en avait une d'ordre capital : ne pas raconter ». C'est que le règlement est strict : dans *Chienne*, c'est le père qui impose le récit, l'inscrit sur la peau du dos, à coups de ceinture et d'insultes. Aux « filles fillettes », il appartient de déchiffrer ce script de la violence répétée ; au mieux, on les laissera japper. Par l'écriture de *Chienne* advient donc un passage, que raconte le livre en même temps qu'il le fait advenir, celui d'objet interprétant à sujet narrant. Le je aux commandes de l'écriture peut alors – superbement – prendre sa revanche sur une expérience censée le laisser aboyant.

#### SAGES COMME DES IMAGES

On pourrait dire des textes *Chienne* et *Bannie du royaume* qu'ils se répondent comme le feraient deux photographies tirées d'un même ruban de négatifs, qu'ils sont des actualisations jumelles d'une même pellicule, celle des violences inaugurales de l'enfance. La métaphore aurait l'avantage considérable de signaler les similitudes entre ces deux premiers romans, mais évoquerait aussi le rapport autofictionnel trouble qu'ils entretiennent à un certain réel capté, comme le fait l'empreinte lumineuse sur la surface photosensible, elle aussi à mi-chemin entre l'attestation d'un destin et la nécessité du recours à l'interprétation. Presque d'office, un renvoi à l'image photographique s'inscrit également dans l'imaginaire de l'album familial, dont on sait bien, depuis *L'image fantôme* (Guibert, 1981), qu'il montre moins qu'il ne dissimule. Il resterait encore à signaler la parenté souvent notée entre photographie et poursuite pour dire l'intersection de ces deux écritures, que cette analogie renvoie aux pièges machinés par le père dans *Chienne* ou qu'elle rappelle à quel point les personnages de *Bannie du royaume* sont les proies de la maladie mentale.

Iris Gagnon-Paradis<sup>1</sup> n'aurait alors pas tort de qualifier les chapitres de *Bannie du royaume* d'« instantanés ». Pourtant, la référence à ces photos prises à main levée, parce qu'elle renvoie aussi à la hâte du geste, souligne mal le travail d'élaboration minutieux dont font preuve les deux autrices. Car il n'y a rien d'« immédiat » dans les romans de Roch-Lefebvre et de Lafontaine, rien qui ne soit donné sans le relais d'une patiente émulsion de l'expérience, mais plutôt une écriture de l'après-coup, dont les motifs se structurent et apparaissent bien après l'instant de capture.

Quoique chez l'une on s'affranchisse très obliquement de l'omerta et, chez l'autre, beaucoup plus crûment du hurlement, il appert ici comme là que la levée du tabou ne peut advenir qu'à travers une parole morcelée, assenée en courts fragments, et par des narratrices qui maintiennent un contrôle presque clinique sur leur récit, comme si par là elles s'érigeaient en organisatrices maniaques mais agentives plutôt qu'en lectrices passives des symptômes d'une cassure longtemps dictée.

#### ENJEUX ÉTHIQUES ET ÉTIQUETTES

Il n'est pas difficile de soulever les ressemblances entre *Chiennne* et *Bannie du royaume* – une possibilité dont cette critique fait la démonstration. Pourtant, parallèlement à la pertinence des échos qu'offre une lecture conjointe, subsiste un certain malaise à s'y adonner. Interrogeant ce trouble, j'en devine la source dans l'inconfort provoqué à l'idée de comparer des récits qui, s'ils possèdent des accointances thématiques et esthétiques manifestes, n'en racontent pas moins des traumas irréductibles à l'exercice de juxtaposition.

Il y aurait un arrière-goût déplaisant à ce geste de rapprochement, à cette impression de sortir le ruban à mesurer pour faire mine de comparer les blessures, pour en graduer la sévérité et en estimer la profondeur, les dimensions. Mais il demeure qu'en contrepartie, sortir l'étalon du trauma pour jauger la valeur d'entreprises esthétiques aussi recherchées que celles proposées dans *Chiennne* et *Bannie du royaume* constituerait une offense impardonnable. Ramener au journal informe d'une enfance scarifiée les romans de Roch-Lefebvre et de Lafontaine (comme l'a d'ailleurs fait Christian Desmeules entre les pages du *Devoir*) me semble être l'injure la plus illégitime qu'on puisse infliger à ces écritures savamment ouvragées.

Si ces deux titres de la rentrée affichent des correspondances certaines, reste à se demander quelles sont les raisons qui peuvent nous motiver à les décliner. Au-delà de l'embarras éthique qu'on pourrait éprouver à recenser conjointement ces deux ouvrages, l'exercice a le mérite d'insister sur cette chose capitale, à savoir qu'à la puissance résidant dans la prise de parole singulière peut aussi répondre la naissance d'une sororité inattendue, par laquelle se nouent les voix. Comme le signale Camille Toffoli<sup>2</sup>, dans *Chiennne*, « il ne s'agit pas seulement de relater un cas individuel, mais bien de dénoncer une situation de pouvoir perpétuellement rejouée ». Dans ces romans se dépeint une douleur intime, mais se dénonce aussi sa source systémique, qui n'en a pas fini de néantiser les existences.

*Chiennne* et *Bannie du royaume* sont sans doute des romans familiaux de l'extrême – celui des sadiques, des bipolaires et des dépressifs, mais aussi et peut-être avant tout des névrosés. Cet emprunt à la terminologie freudienne nous rappelle, en dernière instance, que dans cette réélaboration fantasmatique de l'histoire familiale à laquelle s'adonne le sujet, ce sont d'autres filiations, d'autres généalogies qui s'originent. Il faut en imaginer une, salvatrice, se déployer entre ces deux romans.

1 — L'expression est tirée de la recension « Bannie du royaume : chercher le réel », publiée dans l'édition numérique du 5 septembre 2019 de *La Presse* (<https://www.lapresse.ca/arts/litterature/201909/04/01-5239829-bannie-du-royaume-chercher-le-reel-.php>).

2 — Dans le n° 175 de *Lettres québécoises* (automne 2019), Toffoli signe une critique de l'ouvrage (« Briser le silence par fragments », p. 43).